

Réf: Dossier 340427

Avis de constitution

SOCIETE « BALLO ET FILS TRANSPORT »

Siège Abidjan, Abobo N'Dotré, derrière la
pharmacie Olympique, lot 12, ilot 3, Lot 12, Ilot 3

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19 Août 2024, et enregistrés au CEPICI le 26 Août 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BALLO ET FILS TRANSPORT »

Objet : La société a pour objet en République de COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

Transport de personnes et de marchandises;
Prestations de services.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée; et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Abobo N'Dotré, derrière la
pharmacie Olympique, lot 12, ilot 3, Lot 12, Ilot 3

Dirigeant(s) M BALLO OUSMANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-08914 du 04/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°53267/GTCA/RC/2024 du 04/09/2024

